

DÉPARTEMENT DU VAL-D'OISE

MAIRIE
de

BRIGNANCOURT



Tél. : 01 30 39 84 97

Fax : 01 30 39 89 93

E-mail : brignancourt@wanadoo.fr

Commune de BRIGNANCOURT

Compte rendu du conseil municipal du 4 juillet 2020

Séance ordinaire

En l'absence du maire sortant, la séance est ouverte sous la présidence de Madame Odile JUDE, 1ère adjointe de l'équipe sortante. Elle accueille la nouvelle équipe municipale, déclare installés les onze conseillers municipaux ici présents :

Mesdames BESSON PRIEUX Joëlle, GEORGE Christelle, HERD SMITH Viviane, LOISON Brigitte, MAPELLI-ZEIGER Nadine, MARCINIAK Ondine,

Messieurs CAQUELARD Philippe, KALPALIYEV Kamran, MERCIER Philippe, QUERTIER Patrick, VILLA Adrien.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. M. Adrien VILLA est désigné pour assurer cette fonction.

Conformément au règlement du Code Général des Collectivités Territoriales la parole est donnée à M. Patrick QUERTIER, doyen de la nouvelle équipe.

Ordre du jour :

1. Élection du maire.
2. Détermination du nombre d'adjoints.
3. Élection des adjoints.
4. Lecture et remise de la charte de l' élu local, Loi n°2015 du 31mars 2015.
5. Composition du bureau d'aide social (CCAS).

Début du Conseil Municipal à 10h30

1. Élection du maire : Se présente Monsieur Philippe MERCIER

Nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Ont obtenu : M. CAQUELARD 1 voix et M. MERCIER 10 voix

Monsieur Philippe MERCIER est élu maire et a été immédiatement installé.

Il remercie les villageois ainsi que ses colistiers pour leur mobilisation qui démontre leur intérêt pour la vie du village. Il fait ensuite lecture de la charte de l' élu local, propose l' élection de 3 adjoints comme la loi l' autorise, et rappelle les règles de ces élections, à la majorité absolue pour les 2 premiers tours, à la majorité relative pour le 3^{ème} tour.

2. Élection des adjoints :

- a. Élection du 1er adjoint : Se présentent Messieurs Kamran KALPALIYEV et Patrick QUERTIER.
Nombre de suffrages exprimés : 11
Majorité absolue : 6
Ont obtenu : M. KALPALIYEV 3 voix et M. QUERTIER 8 voix.

Monsieur Patrick QUERTIER est élu 1er adjoint au maire.

- b. Élection du 2ème adjoint : Se présentent Mesdames Joëlle BESSON PRIEUX, Nadine MAPELLI-ZEIGER et Monsieur Kamran KAPALIYEV.
Vote 1er tour :
Nombre de suffrages exprimés : 11
Majorité absolue : 6
Ont obtenu : Mme BESSON PRIEUX 4 voix Mme MAPELLI-ZEIGER 3 voix, M. KAPALIYEV 4 voix.
Vote 2ème tour :
Nombre de suffrages exprimés : 11
Majorité absolue : 6
Ont obtenu : BESSON PRIEUX 4 voix, Mme MAPELLI-ZEIGER 4 voix, M. KAPALIYEV 3 voix.
Vote 3ème tour :
Nombre de suffrages exprimés : 11
Ont obtenu : BESSON PRIEUX 5 voix, Mme MAPELLI-ZEIGER 3 voix, M. KAPALIYEV 3 voix.

Madame Joëlle BESSON PRIEUX est élue 2ème adjointe au maire.

- c. Élection du 3ème adjoint : Se présentent Madame Nadine MAPELLI-ZEIGER et Messieurs Kamran KAPALIYEV et Adrien VILLA.
Vote 1er tour :
Nombre de suffrages exprimés : 11
Majorité absolue : 6
Ont obtenu : MAPELLI-ZEIGER 3 voix, M. KAPALIYEV 4 voix, M. VILLA 4 voix.
Vote 2ème tour :
Nombre de suffrages exprimés : 11
Majorité absolue : 6
Ont obtenu : MAPELLI-ZEIGER 3 voix, M. KAPALIYEV 4 voix, M. VILLA 4 voix.
Vote 3ème tour :
Nombre de suffrages exprimés : 11
Ont obtenu : Mme MAPELLI-ZEIGER 3 voix, M. KAPALIYEV 3 voix, M. VILLA 5 voix.

Monsieur Adrien VILLA est élu 3ème adjoint au maire.

3. Composition de la Commission Communale d'Action Sociale (CCAS) :

Sont nommés sans opposition par le Conseil : Mesdames Joëlle BESSON PRIEUX et Brigitte LOISON,
Et par le Maire : Madame HERD SMITH Viviane et Monsieur Patrick QUERTIER

Madame Joëlle BESSON PRIEUX est nommée présidente de la commission sur proposition du maire.

Fin de la séance 11h15.

Procès-verbal co-rédigé par Brigitte LOISON et Adrien VILLA. _____